

Séminaire **RIVIÈRES & PLANS D'EAU**

28 MAI
2024
1^{er} JUIN





**Les actions pour réduire les prélèvements
d'eau au milieu naturel**
Problématique des fuites d'eau en Guadeloupe
28 mai 2024

Introduction

- La Guadeloupe est plongée depuis plusieurs années dans une crise systémique profonde de l'eau potable : le service public n'est pas assuré convenablement
 - Des ressources en eau abondantes,
 - Nombreuses coupures d'eau,
 - Nombreuses non conformités.

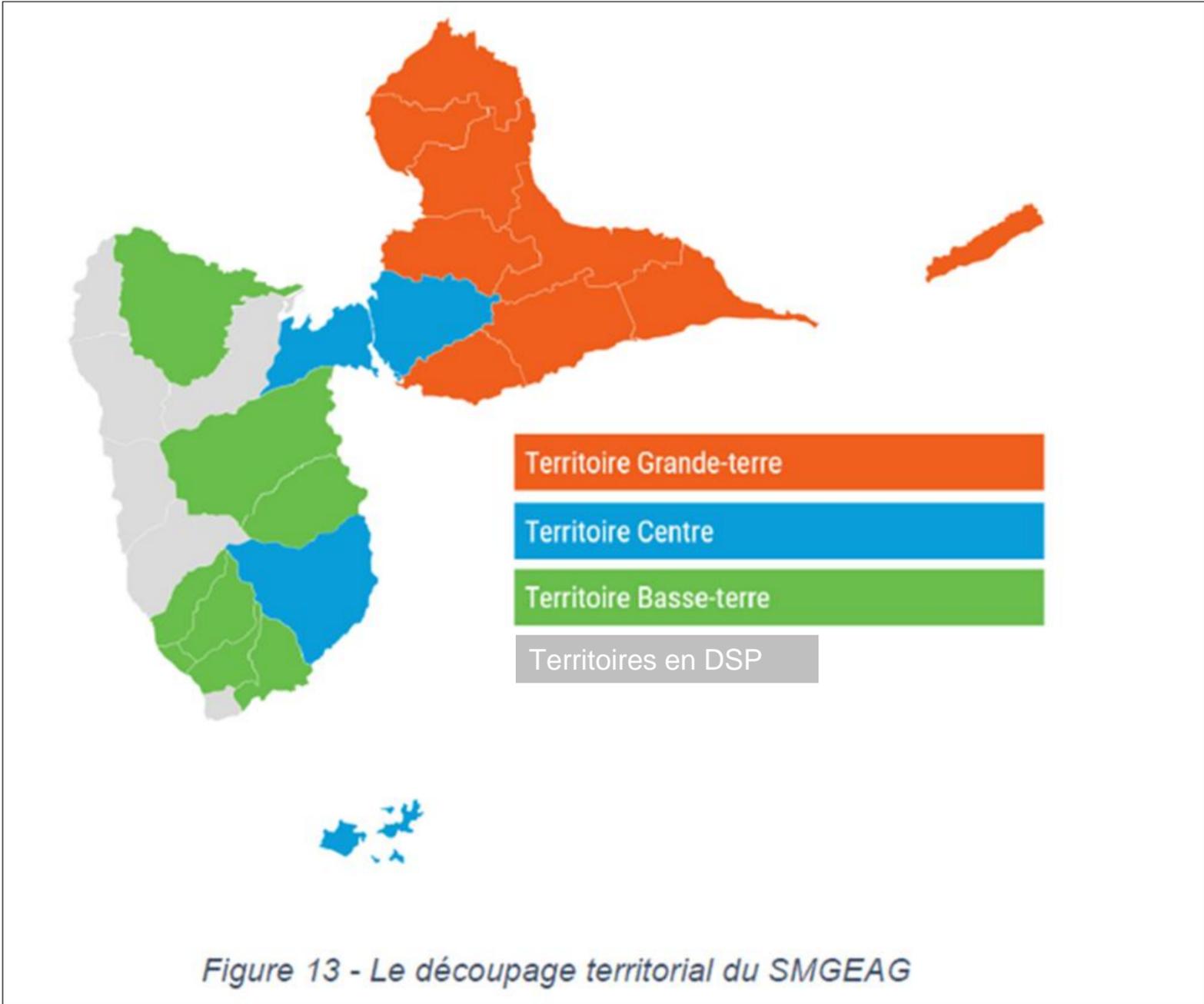
- L'état des infrastructures en eau est très dégradé : 20 % de la population n'a plus accès à l'eau courante de manière continue (tours d'eau), les rendements de réseaux sont en moyenne inférieurs à 30%

- La compétence eau et assainissement est du ressort des collectivités.

Rénovation de la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement de la Guadeloupe en 2 étapes :

1. Création du SMGEAG par la Loi n°2021-513 du 29 avril 2021 regroupant les 2 collectivités territoriales et les 5 EPCI,
2. Mise en place d'une gouvernance à 4 dans le cadre de la signature de la feuille de route partagée le 8 novembre 2022 entre l'Etat, le Conseil Départemental, la Région Guadeloupe et le SMGEAG

Le découpage territorial des modes de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe



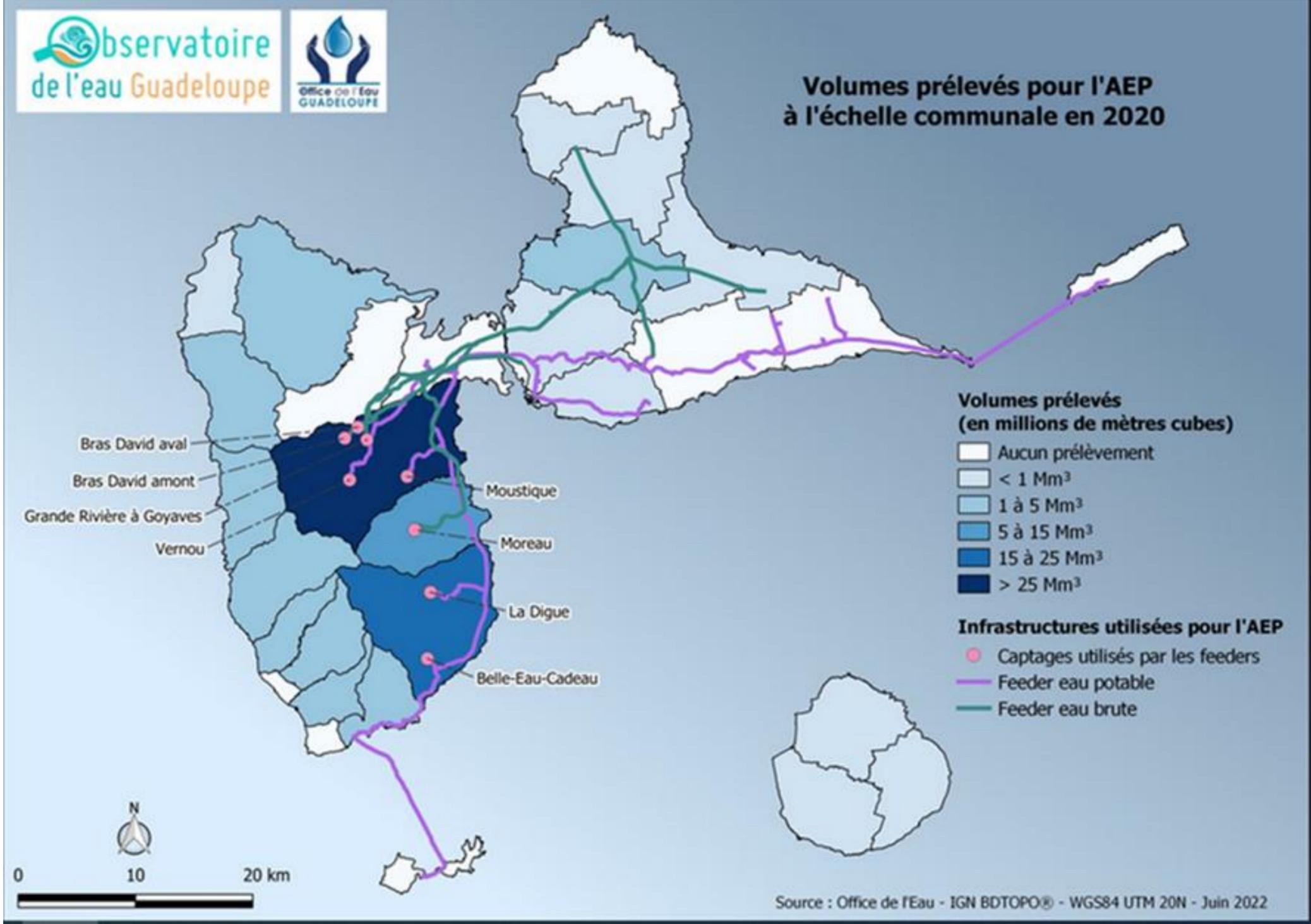
Les enjeux de l'eau en Guadeloupe

- Enjeux sociétaux : assurer un service public de qualité pour la population (sans tours d'eau, ni interdiction de consommation)
- Enjeux environnementaux : un territoire vulnérable qui héberge une partie importante de la biodiversité française
- Enjeux économiques : une destination touristique très prisée, les coupures d'eau posent des problèmes socio-économiques importants

Conséquences de la crise de l'eau en Guadeloupe sur les volumes prélevés

- Historiquement, les opérateurs de l'eau et les collectivités ont cherché de nouvelles ressources plutôt qu'entretenir les réseaux
- Difficultés de continuité d'approvisionnement, ressources abondantes, nombreuses fuites sur les réseaux de distribution (rendement < 30 % sur certains secteurs)
- Instauration de « tours d'eau » pour répartir solidairement l'eau potable disponible entre tous les habitants
- L'ensemble du réseau est défaillant, on produit 3 fois plus d'eau que le besoin de la population

Etat des volumes prélevés : 54,7 M de m3 en 2023



La nécessité d'un plan de lutte contre les fuites d'eau

- décembre 2018, Eddy Renaud, l'expert de l'IRSTEA en charge de l'analyse de la crise de l'eau : « *compter sur les seuls travaux de renouvellement prévus au PAP [Plan d'Actions Prioritaires] pour sortir de la crise est hasardeux* », et, « *des actions de lutte contre les pertes supplémentaires doivent être lancées et les moyens nécessaires à leur réalisation sont à trouver dès aujourd'hui* ».
- Réquisitions en 2020 par la Préfecture de Guadeloupe : 3000 fuites réparées (Suez),
- Poursuite en 2021 sous maîtrise d'ouvrage Conseil Régional : réparation de 4000 fuites supplémentaires,
- Octobre 2021, internalisation de la mission au sein du SMGEAG : réparation de 18 fuites en moyenne par jour fin 2021

La nécessité d'un plan de lutte contre les fuites d'eau

- Les coupures d'eau régulières entraînent des fortes variations de pression et des coups de bélier responsables de détérioration des canalisations, des joints et des branchements
> *Cette situation engendre une augmentation de la fragilité du réseau et des casses aggravant les coupures*

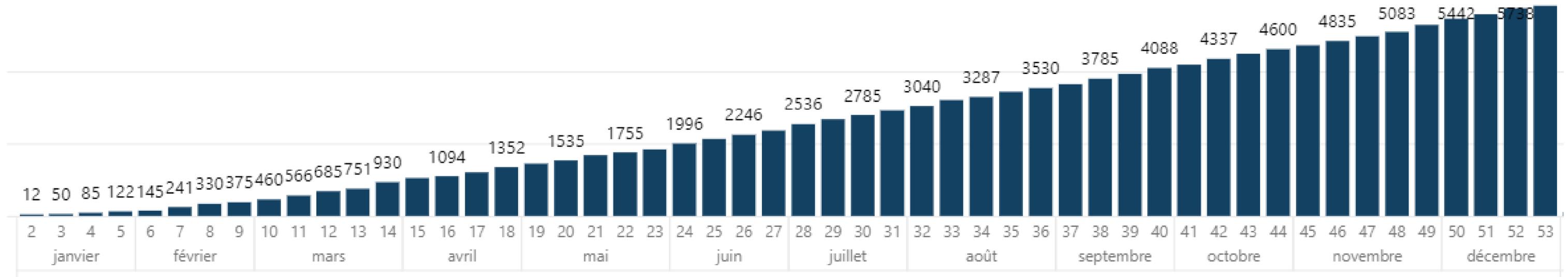
Objectifs : il est estimé que 7000 fuites par an doivent être réparées sur le réseau du SMGEAG pour stabiliser la situation et que la pression commence à remonter à nouveau dans les réseaux, soit 30 fuites réparées en moyenne par jour ouvré.

Moyens mis en œuvre par le SMGEAG

- Mise en place d'un logiciel de géolocalisation des fuites d'eau sur l'ensemble du territoire (Gestrav)
- Mise en place d'une organisation dédiée pour l'ordonnancement des interventions
- Formation des agents internes au SMGEAG, achats de mini pelles et d'équipements pour les réparations de fuites
- Mise en place d'un accord cadre à bons de commandes pour renforcer les réparations de fuites par l'intervention d'entreprises de travaux publics
- Accompagnement financier de l'Etat et de l'OFB pour soutenir l'activité de réparations de fuites

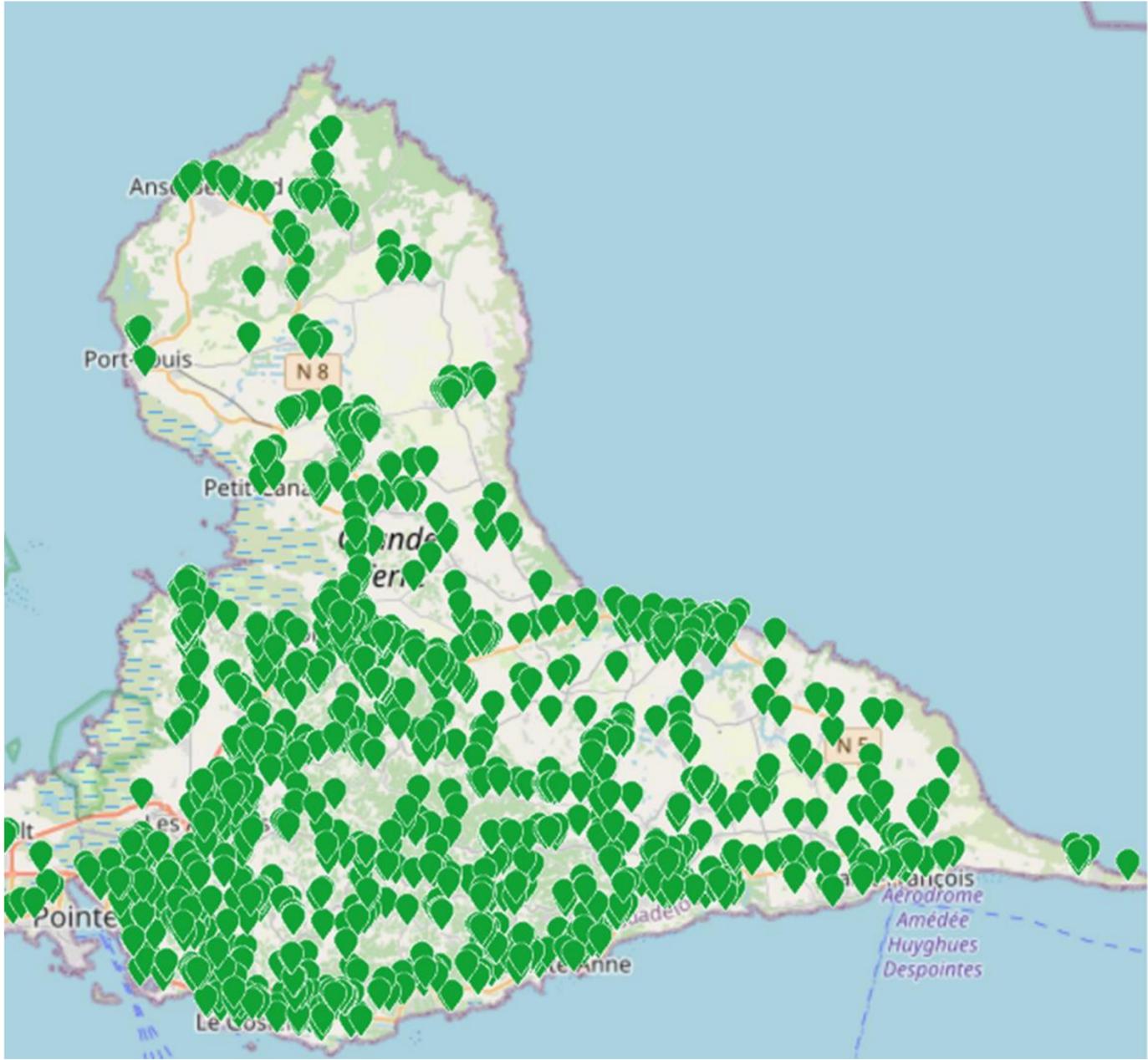
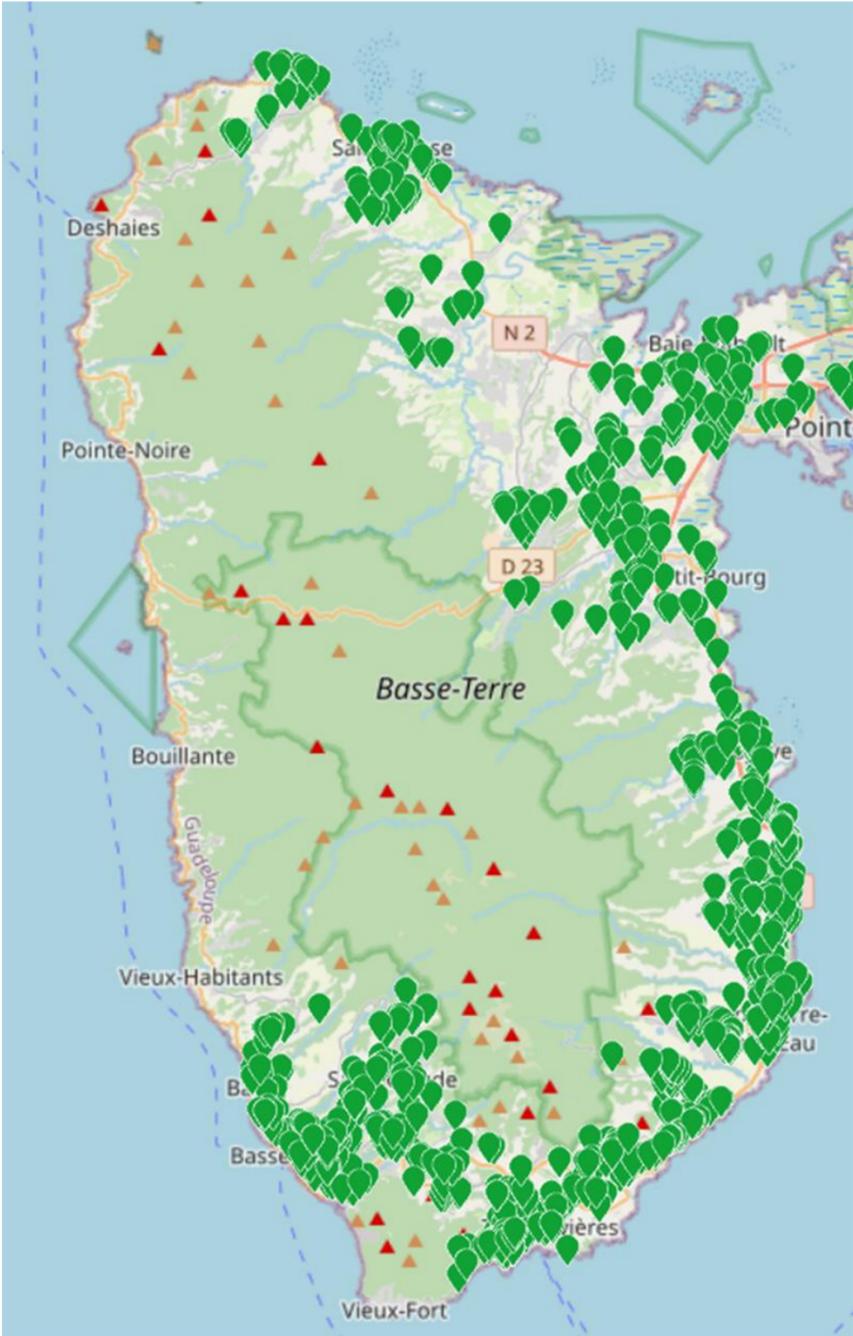
Des résultats encourageants

Réparations de fuites depuis le 1^{er} janvier 2023 pilotage hebdomadaire



- Près de 6000 fuites réparées en 2023
- Un rythme actuel de 35 fuites par jour (supérieur aux objectifs)

Cartographie des fuites réparées en 2023



Perspectives

- **Poursuivre la lutte contre les fuites**
 - Renforcer le suivi du travail par les entreprises pour augmenter le nombre de fuites réparées
 - Poursuivre l'accompagnement des équipes du SMGEAG dans la structuration de cette activité
 - Déployer progressivement les détections des fuites non visibles

- Achever en 2024 le **Schéma Directeur d'Eau Potable** du SMGEAG afin de renforcer l'état des connaissances sur les réseaux

- Poursuivre la montée en puissance du **programme de travaux de renouvellement des réseaux** d'eau potable



Merci de votre attention

